Fiche descriptive sur les zones humides Ramsar (FDR)

Catégories approuvées dans la Recommandation 4.7modifiée par la Résolution VIII.13 de la Conférence des Parties contractantes

Note aux rédacteurs:
1. La FDR doit être remplie conformément à la *Note explicative et mode d'emploi pour remplir la Fiche d'information sur les zones humides Ramsar* ci-jointe. Les rédacteurs sont vivement invités à lire le mode d'emploi avant de remplir la FDR.

2. La FDR remplie (et la ou les carte(s) qui l'accompagne(nt)) doit être remise au Bureau Ramsar. Les rédacteurs sont instamment priés de fournir une copie électronique (MS Word) de la FDR et, si possible, des copies numériques des cartes.

1. Nom et adresse du rédacteur de la FDR:

USAGE INTERNE SEULEMENT

J	M	A

Date d'inscription

Numéro de référence du site

- Prof N'Douba Valentin,

  UFR BIOSCIENCES, Université de Cocody-Abidjan
  22 BP 582 Abidjan 22
  E-mail: ndouval@hotmail.com / hydrobio@aviso.ci

- Dr Hilaire Yaokokoré Béibro

  UFR BIOSCIENCES, Université de Cocody-Abidjan
  22 BP 582 Abidjan 22
  Email : hyaokokore@hotmail.com

- Comité RAMSAR de Côte-d'Ivoire

  Ministère des Eaux et Forêts
  Direction de la Faune et des Ressources Cynégétiques
  BP V 178 Abidjan Fax: 20.21.09.90 Tél: 20.21.07.00
  Email : conaramsci@yahoo.fr

2. Date à laquelle la FDR a été remplie ou mise à jour:

10 Janvier 2005

3. Pays:

Côte-d'Ivoire

4. Nom du site Ramsar:

Complexe SASSANDRA – DAGBEGO

5. Carte du site incluse:
Voir annexe III de la *Note explicative et mode d'emploi* pour des orientations précises sur la fourniture de cartes appropriées.

a) copie imprimée (nécessaire pour inscription du site sur la Liste de Ramsar): ***oui*** √**-ou-** ***non*** □

b) format numérique (électronique) (optionnel): ***oui*** √ **-ou-** ***non*** □

---

6. Coordonnées géographiques (latitude/longitude)**:**

Coordonnées géographiques du centre approximatif : 4° 57' 42''de latitude Nord et 6° 02'00'' de longitude ouest.

---

7. Localisation générale:
Indiquer dans quelle partie du pays et dans quelle(s) grande(s) région(s) administrative(s) elle se trouve ainsi que la localisation de la grande ville la plus proche.

Cette zone humide est localisée au Sud – Ouest de la Côte d'Ivoire à environ 300 km d'Abidjan (la capitale de la Côte d'Ivoire). Sassandra - Dagbégo se situe de part et d'autre de l'embouchure du fleuve Sassandra, l'un des plus grands fleuves de la Côte-d'Ivoire. Il s'étend à 20 km à l'est (jusqu'à l'embouchure de la lagune Dagbégo), à 20 Km au nord (dans le prolongement du fleuve Sassandra jusqu'à Gahoulou) et à 10 Km à l'ouest (jusqu'à Grand – Drévin). Il est limité au sud par l'Océan Atlantique. La grande ville se situant dans le complexe est la ville de Sassandra dans le département de Sassandra, dans la Région administrative du Bas-Sassandra. La population du département de Sassandra est de 130 402 habitants et de plus de 13 195 habitants pour la seule ville de Sassandra.

---

8. Élévation: (moyenne et/ou max. & min.)
0-50 m au dessus du niveau de la mer

9. Superficie: (en hectares)
10 551,1 Ha

---

10. Brève description:
Bref paragraphe résumant les principales caractéristiques écologiques et l'importance de la zone humide.

Le complexe Sassandra – Dagbégo est une zone d'affluence de fleuves primaires (fleuve Sassandra) et secondaires (Blezo, Gnoudolo, Zalo). C'est une côte mixte rocheuse et sablonneuse, le relief très accidenté crée la stagnation des eaux un peu partout dans la zone.

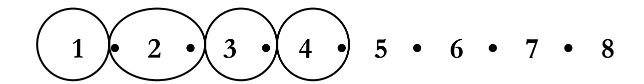
On y rencontre deux types d'embouchures (permanent et temporaire). Le littoral associé présente une grande variété de milieux : Marais saumâtres, fourré littoral, forêts de terre ferme, forêts ripicoles, lagunes, forêts marécageuses d'eau douce, mangroves d'estuaire.

La ville de Sassandra au sein de la zone humide abrite encore les vestiges de son passé colonial tels que les débarcadères, le palais de gouverneur, le siège de la banque de l'AOF, la prison coloniale. De plus, le littoral élevé et découpé permet une vision panoramique sur des forêts qui atteignent le bord de la mer.

La partie australe de la ville de Sassandra comprend un système de mares artificielles.

---

11. Critères Ramsar:
Encercler ou souligner chaque Critère justifiant l'inscription de ce site Ramsar. Voir annexe II de la *Note explicative et mode d'emploi* pour les Critères et les orientations sur leur application (adoptés dans la Résolution VII.11).



---

12. Justification des Critères mentionnés dans la rubrique 11 ci-dessus**:**
Justifier chaque Critère l'un après l'autre, en indiquant clairement à quel Critère s'applique la justification (voir annexe II pour des orientations sur les formes acceptables de justification).

<u>Critère 1</u> :

- Le complexe Sassandra - Dagbégo abrite la ″rivière″ Dagbé. Ce cours d'eau se comporte tantôt comme une lagune d'eau douce, tantôt comme une rivière en fonction de la passe qui lui est associée.
- Le complexe Sassandra – Dagbégo a été identifié et défini par Conservation International comme une zone de haute priorité pour la conservation des écosystèmes d'eau douce (Classe AFW7 : très haute priorité pour la conservation), des écosystèmes marins (classe M6 : priorité exceptionnelle pour la conservation) et des oiseaux d'eau.
- ***Site rare ou unique de type de zone humide naturelle de la région biogéographique concernée*** : Les mangroves de Côte d'Ivoire comptent seulement trois espèces de palétuviers : *Rhizophora racemosa* (Palétuvier rouge), *Avicennia germinans* (Palétuvier blanc), *Conocarpus erectus* (Palétuvier gris). Sassandra – Dagbégo est le seul site où on soit certain de trouver ces trois espèces à la fois. La troisième espèce, *Conocarpus erectus* (Palétuvier gris) a pratiquement disparu des autres mangroves et forêts marécageuses du pays. Le site constitue par conséquent le seul exemple où on puisse étudier les aspects de la coexistence de ces trois espèces.
- ***Site représentatif de type de zone humide naturelle de la région biogéographique considérée***: Sassandra – Dagbégo abrite les mangroves les mieux conservées du pays. Il est rélié dans sa partie Nord à un ensemble de forêts classées : forêt classée d'Okromodou ; forêt classée de Bolo ; forêt classée de Port Gauthier ; forêt classée de Dassioko ; forêt classée de la Niégré. Le offre par conséquent de grandes possibilités de constituer la plus vaste forêt humide côtière comme on l'envisage de plus en plus (Diagnostic de l'environnement du littoral de Côte d'Ivoire ; SECA ; BDPA ; Nov 2003). De plus ; Ces forêts classées entretiennent une liaison naturelle avec le bloc de Taï (Parc National de Taï : patrimoine mondial – UNESCO). Coincé entre les fleuve Sassandra et Bandaman, ce site représente le plus potentiel d'endémisme du Pays.

<u>Critère 2 :</u>

Le complexe Sassandra – Dagbégo abrite des espèces menacées d'extinction et des espèces vulnérables.

- Espèces menacées d'extinction (annexe I de la CITES et de la CMS) et intégralement protégées par la législation nationale :

  - Le faucon pèlerin (*Falco peregrinus*)
  - Le cercopithèque diane (*Cercopithecus diana*)
  - Le chimpanzé (*Pan troglodytes*)
  - Le crocodile du Nil (*Crocodylus niloticus*)
  - Le crocodile de forêt (*Osteolaemus tetraspis*)
  - La tortue luth (*Dermochelys coriacea*)
  - La tortue olivâtre (*Lepidochelys alivacea*)
  - La tortue verte (*Chelonia mydas*)
  - La tortue caret (*Caretta caretta*)
  - La tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*)
  - L'éléphant de forêt (*Loxodonta africana cyclotis*)
  - Le léopard (*Panthera pardus*)

- Espèces vulnérables (annexes II et III de la CITES et de la CMS) et partiellement protégées par la législation nationale :
  - Au moins 52 espèces vulnérables (voir annexe) de l'avifaune sont présentes ;

notamment,

- Le balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*)
- Le faucon coucou d'Afrique (*Aviceda cuculoides*)
- La bondée apivore (*Pernis apivorus*)
- Le jacko (*Psittacus erithacus*)
- Le touraco à gros bec (*Tauraco macrorhynchus*)
- Le grand duc africain (*Bubo africanus*)
- L'aigle pêcheur Africain (*Haliaetus vocifer*)
- Le milan pêcheur noir (*Milvus migrans*)
- La buse unibande (*Kaupifalco monogrammicus*)

- Des mammifères et reptiles (Voir annexe) de la zone de Sassandra – Dagbégo sont également vulnérables :

- Le lamantin (*Trichechus senegalensis*)
- L'hippopotame aquatique (*Hippopotamus amphibius*)
- Le cercopithèque de Campbell (*Cercopithecus Campbelli*)
- La mone (*Cercopithécus mona*)
- Le python de Seba (*Python sebae*)
- Le python royal (*Python regius*)
- Le varan du nil (*Varanus niloticus*)
- Le porc-épic d'Afrique (*Hystrix cristata*)
- Le cercocèbe à collier blanc (*Cercocebus torquatus*)
- La tortue d'Afrique occidentale (*Pelusios niger*)
- La péluse du Gabon (*Pelusios gabonensis*)
- La tortue articulée d'Afrique (*Kinixys erosa*)
- Le kinixys d'Home (*Kinixys homeana*)
- L'écurueil fouisseur (*Xerus erithropus*)
- La civette (*Viverra civetta*)
- Le colobe de Van Beneden (*Colobus polykomos*)
- Le vervet (*Chlorocebus aethiops*)
- Le pétauriste (*Cercopithécus petaurista*)
- Le chevrotain aquatique (*Hyemoschus aquaticus*), etc.

Critère 3 :

- Le complexe Sassandra - Dagbégo, ayant abrité un refuge forestier au Pleistocène, héberge grâce à sa situation privilégiée (milieu continental et le milieu océanique), et à la nature des écosystèmes qu'il renferme, des populations d'espèces animales et végétales importantes pour le maintien de la diversité biologique de la forêt côtière de Côte-d'Ivoire.

- La faune aviaire est riche de très nombreuses espèces, notamment aquatiques ou limicoles (Ardeidae et Laridae) avec des espèces migratrices. L'avifaune de la région s'élève à plus de 208 espèces (Thiollay, 1985; Walsh, 1986, Yaokokoré et Dodman, 1997, Akoi et Tia, 1997, Lachenaud (en préparation)). Cette faune joue un rôle très important dans la dissémination des graines et des fruits de petites tailles.

- L'écosystème de mangrove, encore bien conservé, est un milieu de choix pour de nombreuses espèces de poissons, de crustacés et d'oiseaux.

- Plusieurs bandes de chiroptères jouent un rôle clé dans le repeuplement et la restructuration des écosystèmes de galeries et des milieux ripicoles.

  Il abrite des espèces végétales rares, notamment *Drypetes aframensis* (EUPHORBIACEAE) et *Hibiscus comoensis* (MALVACEAE), etc.

Critère 4 :

- Le complexe Sassandra – Dagbégo est un refuge et un lieu de nidification de nombreux oiseaux d'eau dont le cormoran africain (*Phalacrocorax africanus*), la jacana (*Actophilornis africana*), la glaréole auréolée (*Glareola nuchalis*), le héron bihoreau (*Nycticorax nycticorax*), etc.

- Des espèces de tortues marines, notamment la tortue-luth (*Dermochelys coriacea*) (Yaokokoré et Dodman, 1997) et la tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*) (Lacheneau, en preparation), la tortue verte (*Chelonia mydas*), la tortue caret (*Caretta caretta*), la tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*), y pondent leurs oeufs.

- Il sert de relais à des espèces migratrices telles que le héron bihoreau (*Nycticorax nycticorax*), l'aigrette garzette (*Egretta garzette*), le héron cendré (*Ardea cinerea*), etc.

- Le complexe Sassandra – Dagbégo est un milieu de choix pour la reproduction de nombreuses espèces de poissons. On dénombre environ soixante dix espèces de poissons dans le bassin de sassandra.

- Sassandra - Dagbégo sert de refuge à l'Hippopotame nain (*Hippopotamus amphibius*), à l'éléphant de forêt (*Loxodonta africana cyclotis*) et à de nombreuses autres espèces de mammifères, de reptiles, d'oiseaux et d'amphibiens.

La zone humide de Sassandra – Dagbégo constitue un habitat privilégié pour les espèces animales et aviaires à un stade critique de leur cycle vital.

---

13. Biogéographie (information requise lorsque les Critères 1 et/ou 3 et/ou certains points du Critère 2 s'appliquent au site à inscrire)**:**
Nommer la région biogéographique où se trouve le site Ramsar et indiquer le système de régionalisation biogéographique appliqué.

a) région biogéographique:

Sassandra – Dagbégo appartient au bloc forestier Guinéen. Il fait partie de la « région Ouest » qui comprend les forêts de basses terres allant de l'Est du Libéria jusqu'au fleuve Bandaman en Côte d'Ivoire. Cette région contient le plus grand bloc de forêt contiguë restant dans tout l'écosystème de Haute Guinée.

b) système de régionalisation biogéographique (citer la référence)**:**

De la forêt à la Mer : les liens de Biodiversité de la Guinée au Togo ; priorités scientifiques régionales pour la conservation de la biodiversité ; CI ; 2001).

14. Caractéristiques physiques du site:
Décrire, le cas échéant, la géologie, la géomorphologie; les origines - naturelles ou artificielles; l'hydrologie; le type de sol; la qualité de l'eau; la profondeur et la permanence de l'eau; les fluctuations du niveau de l'eau; les variations dues aux marées; la zone en aval; le climat général; etc.

Le complexe Sassandra - Dagbégo repose sur un socle formé de "migmatites, gneiss, amphibolo-pyroxenites, et divers granites (granites, granodiorites), qui sont les formations de comblement du super - groupe (schistes, quartzites, rhyolites, basaltes et andésites). Des filons anciens de dolérites et kimberlites contrastent avec l'orientation OSO-ENE de l'unité. Le socle constituant les falaises est souvent entrecoupé par de petites anses qui excèdent rarement quelques centaines de mètres.

Le relief est peu marqué, sauf aux abords de la côte où se dressent des collines aux pentes assez fortes.

Le climat est de type tropical à quatre saisons : deux saisons sèches (la "grande saison sèche" de décembre à mars- avril et la "petite saison sèche" en août- septembre) et deux saisons des pluies (la "grande saison pluvieuse" de mai à juillet et la "petite saison pluvieuse" en octobre-novembre).

La pluviométrie moyenne annuelle est de 1.600 mm environ, ce qui fait de Sassandra la localité la plus sèche de la côte ivoirienne ; le mois de juin (500 mm) est le plus arrosé.

La température moyenne annuelle tourne autour de 26°C.

L'humidité relative avoisine 80%.

15. Caractéristiques physiques du bassin versant:
Décrire la superficie, les caractéristiques géologiques et géomorphologiques générales, les types de sols principaux et les principales formes d'utilisation des sols, et le climat (y compris le type climatique).

Superficie : 11 980 Ha.

Géologie : Socle à « migmatites, gneiss ; amphibolo – pyroxénites ; granites ; granodiorites. Filons anciens de dolérites ; de kimberlites ; socle cristallin et métamorphique.

Caractéristiques géomorphologiques : Vallonnements ; plateaux plutôt mal élaborés ; plaines ; plaines basses, étroite et / ou marécageuses.

Types pédologiques généraux : Profils d'altération de type principalement ferralitique avec intense altération et élimination des cations en direction des nappes souterraines.

Climat : Climat de type tropical à quatre saisons : deux saisons sèches et deux saisons pluvieuses.

Utilisation des terres :
- Agriculture : café, cacao, cocotiers, hévéa, vivriers.
- Forêts classées : Port Gauthier ; Dassioko ; Bolo ; Niégré ; etc.

- Urbanisme : Villes, Villages, Campements humains.
- Infrastructures : routes ; pistes, sentiers ; hydraulique ; etc.
- Tourisme : balnéaire, vision, tourisme pour affaire, loisir ; etc.

---

16. Valeurs hydrologiques:

Décrire les fonctions et valeurs de la zone humide du point de vue de la recharge de l'eau souterraine, de la maîtrise des crues, du captage des sédiments, de la stabilisation des rives; etc.

Au plan hydrologique, le complexe Sassandra - Dagbégo est drainée par des eaux du fleuve Sassandra, de son affluent la Davo et de la lagune Dagbégo. Les affluents de la lagune Dagbégo que sont Blezo et Gnoudolo Zalo, se croisent à 8 km au nord et viennent se jeter dans la lagune Dagbégo et lui apportent de l'eau douce.
L'embouchure du fleuve Sassandra abrite des mangroves d'estuaire conservées à 60%.
L'influence conjuguée des eaux marines et des eaux douces joue sur la plupart des paramètres physico-chimiques du milieu qui sont responsables de la répartition des organismes vivants.

Au moins cinq valeurs majeures sont reconnues à ce site :

- Prévention des inondations et maîtrise des crues,
- Rétention saisonnière de l'eau,
- Recharge des nappes phréatiques,
- Stabilité du climat régional (Avec le système des forêts classées et le bloc Taï),
- Protection contre les tempêtes (On garde encore en mémoire les grosses houles de Juillet 1990 et de Mars 1997 qui détruisirent le wharfs de Sassandra).

---

17. Types de zones humides

a) présence:

Encercler ou souligner les codes correspondants aux types de zones humides du «Système de classification des types de zones humides» Ramsar présents dans le site Ramsar. Les descriptions des codes correspondants aux types de zones humides figurent dans l'annexe I à la *Note explicative et mode d'emploi*.

Marine/Côtière: A • B • C • D • E • F • G • H • I • J • K • Zk(a)

Continentale: L • M • N • O • P • Q • R • Sp • Ss • Tp
Ts • U • Va • Vt • W • Xf • Xp • Y • Zg • Zk(b)

Artificielle: 1 • 2 • 3 • 4 • 5 • 6 • 7 • 8 • 9 • Zk

b) dominance:

Énumérer les types de zones humides identifiés sous a) ci-dessus par ordre de dominance (par superficie) dans le site Ramsar, en commençant par le type de zone humide qui a la plus grande superficie.

A, E, I, J et D

---

18. Caractéristiques écologiques générales:

Préciser la description, s'il y a lieu, des principaux habitats, types de végétation, communautés végétales et animales présents dans le site Ramsar.

Au plan écologique, Le complexe Sassandra - Dagbégo appartient au secteur littoral du grand domaine phytogéographique guinéen. Il est caractérisé par une grande variabilité de

milieux écologiques :

- Forêts :
  - ➢ Forêts sur terre ferme à *Eremospatha macrocarpa* (ARECACEAE) et *Diospyros mannii* (EBENACEAE), avec *Dialium aubrevillei* (CEAESALPINIACEAE), *Erythrophleum ivorense* (CEAESALPINIACEAE), *Berlinia occidentalis* (CEAESALPINIACEAE) et *Bussea occidentalis* (CEAESALPINIACEAE).
  - ➢ Îlots de forêts secondaires,
  - ➢ Galeries forestières,
  - ➢ Forêts ripicoles avec *Uapaca heudelotii* (EUPHORBIACEAE), *Pterocarpus santalinoides* (PAPILIONACEAE) et *Calamus deeratus* (ARECACEAE).
  - ➢ Lisière à *Musanga cecropioides* .

- Mangroves
  - ➢ Mangroves à palétuviers rouges (*Rhizophora racemosa*)
  - ➢ Mangroves à palétuviers blancs (*Avicennia germinans*)
  - ➢ Mangroves à arbustes de type *Dalbergia ecastaphyllum* (PAPILIONACEAE), *Machaerium lunatum* et *Hibiscus tiliaceus* (MALVACEAE).

- Vasière
- Rochers et collines.
  - ➢ Rochers temporairement inondés, servant d'habitats particuliers pour des glaréoles, des vanneaux, et des oedicnèmes,
  - ➢ Rochers permanemment submergés,
  - ➢ Collines de plage,
  - ➢ Collines abruptes plongeant dans la mer,

- Lagunes :
  - ➢ Lagune avec végétations flottantes
  - ➢ Lagunes sans végétations flottantes

- Marais
  - ➢ Marais à végétation herbacée comprenant souvent des dortoirs pour hérons et cormorans,
  - ➢ Marais à arbustes et petits arbres (*Ficus trichopoda* ; MORACEAE), regroupés en bouquets épars.

- Plage
  - ➢ Plage de sable
  - ➢ Plage de rochers

- Fourrée littoral à *Baphia nitida* (PAPILIONACEAE), *Chrysobalanus ellipticus* (ROSACEAE), *Ixora laxiflora* (RUBICEAE), *Napoleonaea vogelii* (LECYTHIDACEAE), *Phoenix reclinata* (ARECACEAE), etc.

---

19. Flore remarquable:

Fournir des informations supplémentaires sur des espèces particulières et les raisons pour lesquelles elles sont remarquables (en complétant si nécessaire l'information fournie au point 12. Justifier l'application des Critères en indiquant, par exemple, les

espèces/communautés qui sont uniques, rares, en danger ou importantes du point de vue biogéographique, etc. *Ne pas ajouter ici de liste taxonomique des espèces présentes – cette liste peut être fournie en tant qu'information complémentaire à la FDR.*

- Espèces rares au plan régional, notamment *Drypetes aframensis* (EUPHORBIACEAE) et *Hibiscus comoensis* (MALVACEAE), *Conocarpus erectus* (CMBRATACEAE), *Hexalobus salicifolus* (ANNONANEAE), *Drypetes laciniata* (EUPHORBICEAE), etc. (Biodiversité de Côte d'Ivoire ; Ministère de l'Environnement ; 2003).

- Des espèces sassandriennes ou ultra sassandriennes telles que *Afzelia bracteata* (CAESALPINIACEAE), *Cassipourea nialatou* (Sassandrienne), *Hutchinsonia barbata* (Sssandrienne), etc ; (Mangenot, 1956 in Biodiversité de Côte d'Ivoire ; Ministère de l'Environnement ; 2003) s'observent dans la zone.

- Espèces uniques au plan national : Le diamètre à la base de *Avicennia germinans* (Palétuvier blanc) est très considérable dans le complexe (Biodiversité de Côte d'Ivoire, Ministère de l'Environnement ; 2003).

- Espèces localement menacées : *Conocarpus erectus* (Palétuvier gris). Cette espèce n'existe pratiquement plus dans les zones côtières de l'Est (AKE Assi, 1998).

---

20. Faune remarquable:

Fournir des informations supplémentaires sur des espèces particulières et les raisons pour lesquelles elles sont remarquables (en complétant si nécessaire l'information fournie au point 12. Justifier l'application des Critères en indiquant, par exemple, les espèces/communautés qui sont uniques, rares, en danger ou importantes du point de vue biogéographique, etc., en fournissant des données de recensement. *Ne pas ajouter ici de liste taxonomique des espèces présentes – Cette liste peut être fournie en tant qu'information complémentaire à la FDR.*

- Espèces menacées : le cercopithèque diane (*Cercopithecus diana* : Annexe I CITES), le crocodile du Nil (*Crocodylus niloticus* : Annexe I/II CITES), le crocodile de forêt (*Osteolaemus tetraspis* : Annexe I, CITES), la tortue luth (*Dermochelys coriacea* : Annexe I, CITES), la tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea* : Annexe I, CITES), etc.

- Un élément de la faune aviaire, le faucon pèlerin (*Falco peregrinus* : Annexe I CITES) est menacé d'extinction.

- Espèces économiquement importantes : *Potamochoerus porcus* (Potamochère), *Syncerus caffer nanus* (Buffle), *Tragelaphus scriptus* (Guib harnaché), *Neotragus pygmaeus* (Antilope royale), *Trionyx triunga* (Tortue d'eau douce), *Pelusios niger* (Tortue nègre d'Afrique Occidentale), *Sarotherodon melanotheron* (Tilapia), *Oreochromis niloticus* (Tilapia), *Heterotis niloticus* , etc.

- L'avifaune est riche de très nombreuses espèces, notamment aquatiques ou limicoles : le Malimbe à bec bleu (*Malimbus nitens*), le Gobe mouche à sourcils blancs (*Fraseria cinerascens*), le Timalie à tête noire (*Hypergerus atriceps*), le Bulbul à queue rousse (*Phyllastrephus scandens*), L'Hirondelle à gorge rousse (*Hirundo lucida*), le petit Martin pêcheur à ventre blanc (*Alcedo leucogaster*), l'Echasse blanche (*Himantornis haematopus*), l'Ibis hagedash (*Bostrychia hagedash*), le Héron à dos vert (*Butorides striatus*), etc.) avec des espèces migratrices : le Guêpier à gorge blanche (*Merops albicollis*), le Touraco gris

(*Crinifer piscator*), le Faucon ardoisé (*Falco ardosiaceus*), le Balbusard pêcheur (*Pandion haliaetus*), l'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*), le Râle africain (*Crex egregia*), le Héron crabier (*Ardeola ralloides*), le Petit gravelot (*Charadrius dubius*), etc.

- On enregistre dans la zone des endémies de la Haute Guinée. Ainsi, parmi les oiseaux, l'on rencontre le pic barré (*Campethera maculosa*), le bathmocerque à capuchon (*Bathmocerus cerviniventris*), l'apalis de sharpe (*Apalis sharpii*), etc (Conservation International ; 2001).

- L'avifaune de la région s'élève à plus de 208 espèces (Thiollay, 1985; Walsh, 1986, Yaokokoré et Dodman, 1997, Akoi et Tia, 1997, Lachenaud (en préparation). Cette liste est cependant incomplète du fait du manque de prospection de certains habitats, notamment en forêt.

---

21. Valeurs sociales et culturelles:
Par exemple, production halieutique, foresterie, importance religieuse, sites archéologiques, relations sociales avec la zone humide, etc. Établir la distinction entre l'importance historique/archéologique/religieuse et les valeurs socio-économiques actuelles.

Plusieurs usages sont en cours dans le complexe Sassandra – Dagbégo :

- Activités touristiques :
  - Le tourisme balnéaire et les sports nautiques sont très courants dans la zone. Les belles plages de sables offrent des possibilités intéressantes pour des aménagements touristiques. Du reste, ce potentiel n'est pas encore valorisé à l'optimum de ses capacités.
  - Les sports nautiques : planches à voiles, natation, ski ; sont des activités qu'on observe de façon sporadique et qui mériteraient d'être plus développées.
  - Les réceptifs hôteliers est de qualité comme en témoigne des vacances tels que « the best of africa » ; « Oceanlodge », etc.
  - Le tourisme naturel y est très propice. Les côtes abruptes avec présence de pierres tout aussi curieuses qu'esthétiques, les paysages panoramiques, offrent de bonnes perspectives éco – touristiques à développer davantage.

  Pour Sassandra – Dagbégo, ces possibilités peuvent être encore améliorées.

- Valeur historique : Ancienne ville coloniale, Sassandra abrite encore les vestiges d'un passé plutôt glorieux. Les thèmes historiques sont d'importance : Le palais du gouverneur de l'époque coloniale ; le siège de la banque de l'AOF (Afrique Occidentale Française) ; des débarcadères datant de l'époque coloniale ; la prison civile de l'époque coloniale ; la résidence du commandant de cercle. Autant de curiosités historiques encore observables dans la zone.

- Développement de la pêche : La zone offre avec l'embouchure du fleuve Sassandra, un haut potentiel de productions halieutiques. Pas moins de 2 992 emplois sont offerts par cette filière. On déplore cependant, la mauvaise organisation des pêcheurs – artisans, la mauvaise réglementation de la filière et la non surveillance des produits de pêche. De faite, des captures de tortues de mer s'observent de temps en temps Quand même ces prélèvements soit interdits.

- Pratique de l'élevage : le secteur de l'élevage communautaire n'est pas administrativement structuré. C'est plutôt un élevage de cueillette orchestré par les

populations rurales pour surtout la subsistance. On n'y a pas encore déploré des pratiques écocidaires. Quelques élevages sédentaires existent. Ces élevages sont le fait de ressortissants de la région exerçant surtout à Abidjan. Ce sont principalement des fonctionnaires et des agents du secteur privé qui entretiennent ces élevages. Ces unités sont encadrées par l'ANADER (Agence Nationale d'Appui au développement Rural) et par la Direction régionale de l'Agriculture. C'est principalement des élevages de bovins, de caprins, d'ovins et de porcins.

- Développement agricole : l'essentiel de l'activité agricole se déroule en dehors de la zone humide, largement au délà de la route « la côtière ». Il s'agit de plantations agro – industrielles de cocotiers, de palmiers à huile et d'hévéa. L'usage à outrance des produits phytosanitaires par ces blocs agro – industriels engendre des effets en aval. Dans le cadre du diagnostic du littoral (an 2001) on y a détecté quelques effets de pollution sans que la gravité en soit alarmante.

- Ramassage de bois de service et de bois d'œuvre : C'est une pratique courante pour les populations locales. Jusque là cette activité de ramassage reste tolérable. Du reste, la zone humide de Sassandra – Dagbégo reste la mieux conservée avec celle de Fresco sur le littoral de Côte d'Ivoire.

- Activités religieuses : Il s'agit des rites et rituels qu'on observe pratiquement au sein des peuples Néyo, Godié, Kotrouhou, Wané, Kroumen. Principalement de confession Chrétienne ces peuplent font usages de rites d'invocation de génies et d'ancêtres. Ces pratiques restent communes à l'ensemble du littoral Ouest Ivoirien. Elles génèrent un système de tabous actuellement utilisé pour la gestion durable des forêts sacrées.

- Artisanat : L'artisanat dans la zone n'est pas très expressif et très diversifié comparativement aux secteurs de l'Est. C'est un artisanat d'intérêt local sans portée commerciale.

- Urbanisme : Pour l'instant l'urbanisation n'est pas encore considérée comme envahissante.

- Approvisionnement en eau : Des efforts ont été consentis ces derniers temps pour le service en eau potable Projet d'hydraulique urbaine ; Direction de l'hydraulique). Des forages sont constitués qui permettent aujourd'hui la maîtrise des besoins en eau de la population.

---

22. Régime foncier/propriété:

a) dans le site Ramsar:

- Le domaine public de l'Etat :

Ce régime s'applique aux forêts classées de la zone humide. Ce sont, Dassioko et Dabéda. Ces secteurs sont des propriétés de l'Etat qui en a délégué la gestion à la SODEFOR (Société de développement des forêts).

b) dans la région voisine:

- Le Domaine Foncier Rural :

Ce régime s'applique aux secteurs de la zone humide extérieurs aux forêts classées ainsi qu'aux alentours de la zone humide. Ce régime concède aux populations le droit d'usufruit. Dans ce régime, on trouve des terres du domaine coutumier, des terres sans maître à titre transitoire, des terres propriété de collectivités publiques et de particuliers, des périmètres urbains. En termes fonctionnels, la gestion de ces terres est assurée par délégation de l'Etat aux régions, aux municipalités et aux personnes privées et morales. La loi N°98 – 750 du 23 Décembre 1998 relative au domaine foncier rural confère aux individus de ces espaces le droit de propriété et de transférabilité de titres fonciers. C'est à l'intérieur de ces espaces que se développent les activités d'exploitation (Agriculture, exploitation forestière et minière, etc.) et d'extraction des ressources (chasse, pêche, prélèvement de bois de service, etc.) ainsi que l'urbanisation et tout autre activité socio-économique.

---

23. Occupation actuelle des sols (y compris l'eau):

a) dans le site Ramsar:

- Prélèvement de bois de service : 90,97% de la population de la zone utilisent du bois de chauffe. 05,72% utilisent du charbon de bois.
- Activités de pêche : 1 145 pêcheurs professionnels et 1 847 emplois dans la filière (pisciculteurs, fumeuses, revendeurs, mareyeurs, etc.),
- Chasse traditionnelle : Chasse à la faune sauvage dans un but de consommation et de commercialisation.
- Développement des activités touristiques de tourisme balnéaire.
- Ramassage de coquillages.

b) dans la région voisine /le bassin versant:

Autour de la zone humide, des occupations du sol et de l'eau s'observent qui pourraient à terme affecter l'état du site :

- Prélèvement de bois de service : 90,97% de la population de la zone utilisent du bois de chauffe. 05,72% utilisent du charbon de bois.
- Exploitations agro-industrielles : Cacao : 93 131ha, palmier à huile : 10 566 ha, café : 13 101 ha, hévéa : 1 157 ha, igname : 1 279 ha, riz : 2 824 ha, agrumes à essence : 1 279 ha. Ces exploitations méritent d'être contenues et leurs gestionnaires sensibilisés sur les problèmes de la pollutions par les pesticides.
- Elevage : bovin : 14 822 têtes ; caprin : 3 469 ; porcin : 1 803 ; ovin : 7 192.
- Exploitation forestière : L'exploitation forestière et le prélèvement de produits secondaires sont des pratiques majeures autour de la zone humide.
- L'exploitation minière : elle consiste au prélèvement de sable d'argile et de graviers.
- L'urbanisation tous azimut

---

24. Facteurs (passés, présents ou potentiels) défavorables affectant les caractéristiques écologiques du site, notamment les changements dans l'utilisation des sols (y compris l'eau) et les projets de développement:

a) dans le site Ramsar:

- Chasse : la chasse constitue l'un des facteurs les plus destructeurs de la faune, surtout la chasse aux mammifères et aux oiseaux. Les techniques utilisées se révèlent non sélectives : pièges à longues clôture, pièges à clôtures circulaires, pièges à singes ou à oiseaux installés dans les arbres, pièges à colle, chasse au fusil de traite, etc.

- Pêche : la pêche dans les eaux de la zone est dévastatrice. Il n'y a aucun contrôle de la taille des filets et les zones de frayère ne sont pas protégées.

- Les eaux d'évacuations des déchets domestiques : les effluents des agglomérations urbaines et des industries participent de l'accélération de la pollution en aval.

b) dans la région voisine:

Quatre facteurs majeurs sont de nature à aggraver le dysfonctionnement de la zone humide.

- Agriculture : l'exploitation agricole et la mise en culture des flancs de collines accentue le lessivage des sols et l'amoncellement de matériaux organiques et de composés organochlorés dans les régions en aval.

- La construction du barrage hydroélectrique de Buyo sur le fleuve Sassandra a entraîné une baisse des eaux de la zone. Ce facteur a occasionné la diminution de l'approvisionnement en eaux douces et l'achèvement saisonnier de certains marécages.

- L'ouverture de l'axe routier Abidjan – San Pedro a engendré une fragmentation de l'habitat et la raréfaction des espèces de faune. Le développement économique et urbain qui a suivi a augmenté notablement la masse des effluents d'origine industrielle

- La forte immigration de travail enregistré vers les zones de l'ouest à partir de 1970 a accéléré le nombre et l'intensité des fronts pionniers. Elle a abouti à une surexploitation des ressources en faune, en flore, en eau et surtout en terres.

A ces facteurs, il faut ajouter l'ouverture du port Autonome de San –Pedro et analyser l'impact de ce projet sur la conservation de la zone humide.

---

25. Mesures de conservation en vigueur:
Énumérer la catégorie et le statut juridique des aires protégées au plan national, y compris les relations aux limites du site Ramsar; les pratiques de gestion; mentionner s'il existe un plan de gestion approuvé officiellement et s'il est appliqué.

Au niveau international, la Côte d'Ivoire est membre de conventions portant sur la conservation et la gestion durable des ressources naturelles. Ce sont notamment les conventions CITES, RAMSAR, CDB, BONN

Au niveau national, un certain nombre de dispositions législatives et juridiques ont été prises aux fins d'assurer la pérennité des ressources naturelles ainsi que des écosystèmes :

Le code de l'Environnement promulgué en 1996
Le code de l'Eau promulgué en 2000
Le nouveau Code Foncier en vigueur depuis 1998

Les lois sur la faune et la chasse (loi 94-442 du 16/8/94), sur la pêche (loi N° 86-478 du 1er juillet 1986, sur les défrichements, les feux de brousse, la protection des végétaux et l'exploitation forestière.

En plus de ces mesures, les forêts classées de Dassioko et de Dabéda bénéficient d'un statut de protection renforcé.

---

26. Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées:
Par exemple, un plan de gestion en préparation; une proposition officielle de création d'une aire légalement protégée, etc.

Les forêts classées de Dassioko et de Dabéda, dans le cadre du développement des plantations forestières possèdent un plan d'aménagement. La gestion de ces forêts classées est confiée à la SODEFOR (Société de Développement des Forêts).

Suite au projet de livre blanc sur l'environnement du littoral de Côte d'Ivoire, le CONARAMS, le Conseil Régional du Bas Sassandra (Gestionnaire de la partie du domaine rural) sont convenus de la mise en œuvre d'études préliminaires aux fins de la préparation d'un programme de gestion et de conservation de la zone.

---

27. Recherche scientifique en cours et équipements:
Par exemple, expliquer les projets de recherche en cours, y compris la surveillance de la diversité biologique; indiquer s'il existe une station de recherche de terrain, etc.

Les populations d'oiseaux font l'objet d'un suivi dans le cadre des dénombrements d'oiseaux d'eau en Afrique de Wetlands International depuis 1996. Les Laboratoires de Zoologie/Biologie Animale et d'Hydrobiologie de l'Université de Cocody entreprennent des sorties annuelles dans le cadre des recherches sur les populations d'oiseaux d'eau et leur écologie. Toutes ces initiatives restent cependant de faible ampleur pour contribuer de façon significative à la conservation de cette zone humide, ceci à cause du manque d'équipement de terrain, de moyen roulant (véhicule 4X4) et de recherche.

---

28. Activités actuelles relatives à la communication, à l'éducation et à la sensibilisation du public (CESP) relatives au site ou bénéfiques au site:
Par exemple, centre d'accueil de visiteurs, tours d'observation et sentiers nature, brochures d'information, infrastructures d'accueil pour les écoles, etc.

Au niveau local, une ONG «SOS FORETS », entreprend depuis quelques années une sensibilisation basée sur des méthodes actives. Dans ses activités, elle développe des ateliers de formation et d'information, des sessions d'éducation. Plusieurs thèmes sont abordés notamment, la conservation des tortues marines, la connaissance sur les oiseaux migrateurs, l'écologie des milieux humides, etc.

SOS FORETS travaille avec les populations riveraines des mangroves et des forêts marécageuses. Ces populations pour la plupart sont agricoles ou pêcheurs, organisées en collectivités ou non. De façon préférentielle, cette ONG mène ses activités avec la jeunesse active (15 – 59 ans). Cette franche de la population pouvant être ou non scolarisée.

---

29. Loisirs et tourisme actuels:
Indiquer si la zone humide est utilisée à des fins de loisirs et/ou tourisme; mentionner le type, la fréquence et le nombre de visiteurs.

Les activités touristiques dans le complexe Sassandra – Dagbégo restent relativement faibles. Cependant, les objectifs touristiques sont multiples :

- Un littoral relativement élevé et découpé permet une vision panoramique d'une

exceptionnelle beauté,
- Les débarcadères de l'époque coloniale,
- Le palais du gouverneur de l'époque coloniale,
- Le siège de la banque de l'AOF,
- La prison coloniale,
- Des réceptifs hôteliers de qualité tels que « the best of africa ; océanlodge », conçus spécialement pour recevoir les touristes et les vacanciers,
- Les possibilités de tourisme balnéaire sont grandes,

---

30. Juridiction:
Indiquer la juridiction territoriale, par exemple état/région et fonctionnelle/sectorielle, par exemple ministère de l'Agriculture/ministère de l'Environnement, etc.

La juridiction territoriale du complexe Sassandra – Dagbégo relève d'une part de l'Etat de Côte d'Ivoire et d'autre part de la région du Bas Sassandra.

La juridiction fonctionnelle est assurée par des structures, mixtes et gouvernementales :

- Le Ministère de l'Intérieur : Il est le gestionnaire responsable du domaine urbain. Il délègue ses pouvoirs au Conseil Régional du Bas Sassandra qui a alors mandat pour la gestion de cette zone des périmètres urbains.
- Le Ministère des Eaux et Forêts : Il est le gestionnaire de la faune et de la flore du complexe Sassandra – Dagbégo. Il délègue ses pouvoirs :

- A la SODEFOR (Société de Développement des Forêts) pour la gestion des forêts classées de Dassioko et de Dabéda.
- A la DFRC (Direction de la Faune et des Ressources Cynégétiques) pour la gestion de la faune et de la flore.

---

31. Autorité de gestion:
Fournir le nom et l'adresse du bureau, de l'organisme, de l'organisation directement responsable de la gestion de la zone humide. Dans la mesure du possible, fournir aussi le mon du poste et/ou de la personne ou des personnes responsables pour la zone humide.

Ministère des Eaux et Forêts :

– Société de Développement des Forêts (SOFEFOR),
Centre de Gestion de GAGNOA
BP 848 Gagnoa
Tel : (225) 32 77 21 41

– DFRC (Direction de la Faune et des Ressources Cynégétiques) : appui technique pour l'aménagement et la gestion de la faune et de la flore.
BPV 178 Abidjan 01
Tel : 20 21 07 00
Fax : +225 20210990

---

32. Références bibliographiques:
Références scientifiques et techniques seulement. Si un système de régionalisation biogéographique est appliqué (voir 13 ci-dessus), veuillez indiquer la référence complète de ce système.

Akoi, K. et Tia, M., 1997. Etude de la faune des plans d'eau des forêts côtières. Projet FED n°7 ACP IVC 061. Rapport d'étude SODEFOR/FED. 55pp.

Aubreville, A. 1959. *Flore forestière de la Côte d'Ivoire*. Deuxième édition. Tomes I à III. Centre Technique Forestier Tropical, Nogent-sur-Marne, France.

Centre pour l'Environnement et le développement en Afrique. 1997. *Côte-d'Ivoire. Profil environnemental de la zone côtière*. Ministère du Logement, du Cadre de Vie et de l'Environnement. 59pp.

Conservation International, 2001. *De la forêt à la mer : Les liens de biodiversité de la Guinée au Togo- Priorités scientifiques régionales pour la conservation de la biodiversité*. 77 pp.

Djadji, E.,L.,G., 2004. Contribution à l'étude des tortues marines : cas du littoral ouest Lahou-Kpanda (Grand Lahou) à Abreby (Jacqueville) : Inventaire et facteurs de menace. Rapport de DEA d'Ecologie Tropicale. Univ. Cocody/Abidjan. Côte-d'Ivoire. 55pp.

Fonds de Partenariat pour les Ecosystèmes Critiques, 2000. *Ecosystèmes Forestiers de Haute Guinée dans la zone prioritaire de biodiversité de Guinée Afrique de l'ouest.* 56 pp.

Hughes, R.H. et Hughes, J.S., 1992. *A Directory of African Wetlands*. IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge, UK/ UNEP, Nairobi, Kenya/ WCMC, Cambridge, UK, xxiv + 820 pp.

Lachenaud, O., (en preparation). Les oiseaux de la région de Sassandra, Côte d'Ivoire. 10pp.

Nicole, M., Egnakou, Wadja, M. et Schmidt, M. (Eds). 1994. *A Preliminary Inventory of Coastal Wetlands of Côte-d'Ivoire*. IUCN, Gland, Switzerland. Viii + 80 pp.

THIOLLAY, J.-M. (1985) The birds of Ivory Coast : status and distribution. *Malimbus* 7 : 1-59.

WALSH, J. F. 1986. Notes on the birds of Ivory Coast. *Malimbus* 8 : 89-93.

Yaokokoré-Béibro, K.H. et Dodman, T. , 1977. Rapport des Dénombrement des Oiseaux d'Eau en Côte-d'Ivoire 1996. In Dodman,T., de Vaan, C., Hubert, E., and Nivet, C., 1997. *African Waterbird Censu 1997.Les dénombrements d'oiseau d'eau en Afrique1997.* Wetlands International, Wageningen, The Netherlands. Pp 18-21.

Yaokokoré-Béibro, K.H., 1997. *Inventaire préliminaire de l'avifaune des parcs nationaux de Dagbégo et du Mont Péko, et de la Réserve du Mont Nimba/Côte-d'Ivoire*. Rapport d'étude WWF. Rapport Ornithologique n°2. 20pp + Annexes.

Yaokokoré-Béibro, K.H., 1998. *Monographie sur la biodiversité des oiseaux de la Côte-d'Ivoire*. Ministère du Logement, du Cadre de Vie et de l'Environnement. 31 pp + Annexes.
